



Conférence de presse en vue du vote communaliste de Moutier, le 28 mars

Plan

Introduction

Le Rauraque vous convie aujourd'hui, ici à la piscine de Moutier, à cette conférence de presse, pour vous faire part de l'avancée de sa campagne et ainsi porter la voix des jeunes qui voteront oui le 28 mars 2021.

Qu'est ce qui a changé depuis 2017 ?

Au moment de la préparation de cette conférence de presse nous nous étions dit, avec une pointe d'humour, qu'il suffisait simplement de répéter mot pour mot celle de 2017 car rien n'avait vraiment changé. Pourtant, la situation, elle, n'est plus tout à fait la même.

On aurait pu croire que, suite au verdict des urnes et à sa campagne ratée, le Conseil Exécutif du Canton de Berne s'engagerait davantage pour et à Moutier. Les faits montrent cependant le contraire, puisque depuis la votation du 18 juin 2017, le Canton de Berne a fermé quelques offices à Moutier comme l'Office régional de placement et celui des Ponts et Chaussées et l'analyse du nombre d'emplois cantonaux, rectifiée par l'Office fédéral de la justice, montre un recul du nombre de fonctionnaires cantonaux en ville de Moutier.

Bien que tous les arguments soient en faveur du oui, nous tenions à mettre en exergue quelques thèmes chers à la jeunesse prévôtise : oui à la proximité, oui à la culture et au sport et oui au dynamisme.

Proximité

Afin d'illustrer ce concept de proximité qu'apporterait un transfert dans le Canton du Jura, nous avons déjà en 2017 évoqué le cas des votations cantonales où nous sommes appelés à nous prononcer sur des objets qui nous importent peu, voire pas du tout. Sans aucune animosité pour le Canton de Berne et ses habitants, nous voulons pouvoir voter sur des sujets qui nous concernent directement.

Aujourd'hui, cette proximité prend en fait un sens bien plus pragmatique grâce aux engagements du canton du Jura. En effet, à la fin du mois, si nous décidons de rejoindre ce dernier, c'est pouvoir passer son permis de conduire, pratique ou théorique, à Moutier et non plus à Orpund. C'est aussi pouvoir expertiser son véhicule à Moutier, mettre à jour ses papiers d'identité à Delémont (ou Moutier) et non plus à Courtelary ou Bienne. Enfin, c'est aussi l'assurance de toujours tomber sur quelqu'un qui parle français et qui sait où se trouve Moutier lorsque quelqu'un contacte un office cantonal.

Mais cette proximité qui nous est chère, c'est avant tout un poids politique plus important ! Si le oui l'emporte, nous disposerons de 7 sièges sur 60 au niveau cantonal, soit plus de 10% du pouvoir législatif. A l'image d'un Parlement rajeuni lors des dernières élections cantonales jurassiennes, il serait tout à fait envisageable à l'avenir, qu'un ou une élu.e. issu.e. des rangs du Rauraque y siège pour accentuer la défense de la jeunesse. Dans tous les cas, ce seront sept Prévôtois.e.s que nous connaissons et qui défendront nos intérêts dans un parlement situé à 10 minutes de notre cité. C'est là l'argument le plus important car c'est ainsi que nous pourrions participer à la création de notre futur et non pas en demeurant spectateurs de décisions imposées par un grand canton qui ne nous ressemble pas.

Cette proximité se ressent également dans les échanges entre le canton et les associations. Il suffit d'écouter le dernier Parlement jurassien pour entendre parler de la société de pêche de Moutier par le Gouvernement jurassien, qui, dans une réponse orale, y reconnaît ses qualités. Même si ce thème peut faire sourire, je ne suis pas certain que Monsieur Christoph Ammann sache qu'il en existe une.

Culture (et sport)

Le Jura attache une grande importance aux prestations culturelles dans tous les domaines, ce qui fait qu'il intervient déjà dans des projets intercantonaux, comme le Musée jurassien de Moutier, le festival Stand'été ou de nombreux projets dans les arts visuels, en théâtre ou dans la musique.

Par ailleurs, en raison de la complémentarité entre l'Office de la culture du canton du Jura et la Loterie romande, le soutien financier à la culture dans le Jura est deux fois plus élevé que dans le Jura bernois. Les artistes et institutions de Moutier seront donc renforcés. Par ailleurs, le Jura étudie le projet de créer à Moutier un musée cantonal des beaux-arts, pour y exposer l'immense collection cantonale de tous les grands artistes jurassiens.

Malgré sa taille modeste, le Canton du Jura a les moyens de soutenir plus efficacement ses clubs régionaux. Nos regards sont focalisés sur le niveau des clubs sportifs du Jura et du Jura sud. On constate qu'il y a vraiment un fossé entre ce qui se fait en matière sportive dans le Jura Sud et le Nord. Il est évident que la promotion et le soutien du sport sont beaucoup plus forts dans le canton du Jura. Les filières sport-

arts-études permettent chaque année de former des dizaines de jeunes talents qui viennent étoffer les rangs des clubs sportifs régionaux. Beaucoup de jeunes de Moutier fréquentent d'ailleurs ces filières.

Quand je vois le succès du BC Boncourt, du HC Ajoie et de VFM je me dis que notre ville mérite elle aussi un club de haut niveau et qu'elle doit s'en donner les moyens !

Le Canton du Jura investit chaque année beaucoup plus dans les sports et loisirs que ce que fait le Canton de Berne. Les subventions versées aux associations sportives sont également plus importantes.

En plus des subventions, le Canton du Jura a les moyens nécessaires pour permettre de grand projet de comme la rénovation de la patinoire d'Ajoie, en soutenant ce projet à hauteur de 6.6 millions sur un montant total de 29.5 millions. Soit près de ¼ du budget. À titre de comparaison, le canton de Berne a soutenu la rénovation de la patinoire de l'Erguël, par le CJB à hauteur de 551'000 CHF sur un montant total de 6 millions, soit moins de 10% de la somme totale. Le Jura bernois ne joue donc pas dans la même ligue que le Canton du Jura.

Pour en revenir à la culture, il est bon de rappeler que le Canton du Jura soutient la construction du Théâtre du Jura et le fonctionnement de la fondation « Théâtre du Jura » à près de 20 millions de francs. Pendant ce temps, le projet de Maison de la musique à St-Imier tombait à l'eau, le Conseil du Jura bernois ne pouvant octroyer qu'une maigre subvention de 160'000 CHF sur quatre ans. Là encore, le monde culturel du Jura bernois ne se trouve pas dans le même univers que le canton du Jura.

Parlons également de la piscine puisque nous y sommes. Lors des travaux de la piscine de Porrentruy, le Canton du Jura a subventionné le projet à hauteur de 20%. Du côté de Moutier, la part de subvention cantonale s'est élevée à 110'000.- pour les travaux effectués ici même, soit un peu plus de 6%.

Un oui le 28 mars aura un impact pour de nombreux projets, dont bien entendu le financement de projet en lien avec le sport et la culture. En effet, la répartition des charges canton/commune serait plus favorable à la commune de Moutier. Ceci permettrait, par exemple, la communalisation du stade de la Chalière. De plus, une participation cantonale à sa rénovation pourra être discutée.

Dynamisme

Créer sa propre entreprise n'est pas toujours chose facile. De nombreuses embûches tant administratives que financières peuvent rebuter un jeune voulant lancer sa propre affaire. Si un jour je souhaite créer ma propre entreprise, j'attends de mon canton qu'il m'assiste dans cette tâche, c'est le rôle de la promotion économique du canton. La promotion économique doit susciter et aider l'esprit d'entreprise et d'innovation.

Le talent entrepreneurial des jeunes Prévôtois.e.s n'est plus à prouver, mais pour qu'il puisse se développer, il aura besoin d'un accompagnement adapté. Qui sait, peut-être que le futur Google ou Facebook se cache à Moutier ? Quand on sait qu'une startup non accompagnée en Suisse à environ 80% de chances de fermer avant sa cinquième année, je me dis que cela serait dommage de se priver de ce soutien.

La promotion économique du Canton du Jura est plus efficace que celle du Canton de Berne dans notre région : en moyenne, trois fois plus d'emplois sont créés annuellement. Moutier deviendra une zone de développement prioritaire du canton du Jura, alors que la ville est actuellement boycottée par le Canton de Berne qui ne souhaite pas développer l'économie d'une commune qu'il considère comme perdue.

La Promotion économique du canton du Jura est également très dynamique. Elle a uni ses forces avec celles de BaselArea pour conseiller les créateurs d'entreprises ainsi que les entreprises étrangères désireuses de s'implanter chez nous. Les zones industrielles de l'agglomération delémontaine et de Haute-Sorne se sont ainsi très rapidement remplies et le Canton du Jura se réjouit de pouvoir, à l'avenir, compter sur les terrains industriels vides de Moutier pour implanter de nouvelles entreprises sur son territoire.

À l'inverse, le Canton de Berne n'a pas accordé à notre ville l'un des 22 statuts de "pôles de développement d'importance cantonale" qu'il distribuait sur son territoire, alors même que Moutier est, en termes de nombre d'habitants, la 20e ville du canton. Dans le canton du Jura en revanche, Moutier deviendra un pôle urbain. Elle pourra accueillir une zone d'activités d'intérêt cantonal bénéficiant de procédures accélérées pour l'obtention de permis de construire.

Enfin, les autorités jurassiennes ont pris l'engagement de renforcer le rôle de la commune dans l'accueil de salons et d'expositions, par exemple en encourageant le développement d'un centre de congrès associé au Forum de l'Arc.

Ce dynamisme économique se ressent également dans l'ensemble de la population jurassienne, il suffit de passer à Delémont pour voir le nombre de grues qui s'y trouvent mais également dans l'évolution démographique du canton. La population du canton du Jura a ainsi bien plus augmenté que celle du Jura bernois. Cela traduit l'esprit de développement de ce canton.

Pour toutes questions :

Clément Piquerez

Président du Rauraque